La signification d “être privé de Dieu”.
« Mon absence n'est pas une séparation, mais est une souffrance mortelle »
LDC-Tome 19 - 22 août 1926

«Ma fille, *mon absence* n'est pas une séparation, mais *est une souffrance mortelle,* comme tu l'as si bien dit.

Cette douleur a la vertu,
- non pas de séparer, mais, au contraire,
-de consolider et de rendre plus forts et plus stables,
les liens de l'union inséparable avec Moi.

Chaque fois que l'âme est séparée de Moi,
Je renais en elle
- à une nouvelle vie de connaissances,
- à un amour nouveau,
l'embellissant, l'enrichissant et la faisant renaître à une nouvelle Vie Divine.

Et c'est juste qu'il en soit ainsi*. L'âme souffrant de peines mortelles, est donc remplacée par une nouvelle Vie Divine.*
Car, si ce n'était pas le cas, Je serais vaincu par l'amour de la créature.
Et cela est impossible.

Ce n'est pas vrai que la Reine Souveraine ne fut jamais privée de Moi, bien qu’Elle était inséparable. La grandeur de sa sainteté ne fut pas un avantage mais plutôt un préjudice. A maintes reprises Je l'ai laissée en état de pure foi.

Elle était la Mère de toutes souffrances et de tous les êtres vivants, pour devenir **la Reine des Martyrs et Reine Souveraine de toute Souffrance.**

Elle dut laisser sa peine dans la pure foi.
Cela la prépara à devenir la dépositaire : de mes enseignements,
- du trésor des Sacrements et de tous les bienfaits de ma Rédemption.

Car, être privé de Moi étant la peine la plus grande, confère à l'âme le mérite de devenir dépositaire
- des dons les plus inestimables de son Créateur,
- de ses connaissances les plus élevés et de ses secrets.

Combien de fois ne l'ai-je fait pour toi? Après t'avoir privé de Moi, Je t'ai manifesté les connaissances les plus élevées concernant ma Volonté, te rendant dépositaire,
- non seulement de ces connaissances,
- mais aussi de ma propre Volonté.

La Reine Souveraine, étant Mère, devait posséder
tous les états intérieurs de l'âme, et donc l'état de pure foi aussi,
pour pouvoir communiquer à ses enfants cette Foi inébranlable,
qui leur fait mettre en jeu leur sang et leur vie pour La défendre et l'attester.

Sans posséder ce don de la Foi, comment aurait-Elle pu le donner à ses enfants?»

Maman Marie est la Reine des Martyrs et
la Mère Souveraine de toutes les Douleurs